

# Réflexions du groupe de travail de Ramses sur la violence

**François Leroux**

*Educateur spécialisé*

(intervention traduite de la LSF)

**L**e geste que vous me voyez faire est la traduction en LSF du sigle « Ramses », association créée en 1990 ; en 1995 un groupe de travail a commencé à se constituer, à raison d'une réunion de deux heures tous les mois et, pour la première fois, un professionnel sourd a été accueilli, puis un deuxième, un troisième...

Au départ, il s'agissait de confronter nos expériences d'un point de vue psychologique sur ce qui se passait avec les enfants dans les institutions d'enfants sourds. Pourquoi ces échanges ? Chacun apportait sa propre problématique, on pouvait prendre du recul et essayer de réfléchir ensemble sur des cas.

Il y avait plusieurs questions importantes : travailler d'abord sur la violence entre professionnels entendants et sourds, réfléchir à l'évolution de la situation, voir ce qui se passait aussi du côté des entendants, comment ils resentaient les choses et comment on pouvait travailler et évoluer ensemble. C'était assez intéressant d'avoir ainsi, hors institution, des échanges entre des professionnels, sourds et entendants, avec des avis et des points de vue différents. Chacun a donc apporté des idées et on a pu essayer, sur le plan théorique, de réfléchir aux problèmes de l'autre, aussi bien sourd qu'entendant. C'était donc une espèce de « laboratoire » qui nous permettait d'analyser les problèmes des institutions.

La rencontre entre professionnels sourds et entendants nécessite un certain respect de part et d'autre, mais on aurait été limité sans interprète. Avec un interprète, on a pu avoir une communication beaucoup plus riche et approfondir nos échanges. Ceux-ci nous ont permis d'avoir un retour sur nous-mêmes, un autre regard sur notre façon de travailler, des regards croisés entre sourds et entendants sur les mêmes problèmes institutionnels.

Cela nous a aussi donné l'occasion de contacts entre sourds : nous travaillons tous dans des institutions réparties dans toute la France, nous sommes isolés et nous avons peu d'occasions de nous rencontrer pour pouvoir débattre de ces problèmes.

Il existe beaucoup d'associations de sourds, chacune a des buts différents : certaines étudient la pédagogie, la linguistique ou les problèmes de santé mentale. Ce qui est intéressant avec Ramses, c'est de voir ce qu'est la construc-

tion psychologique de l'enfant sourd, si cela se passe vraiment comme ça dans les institutions, s'il y a adéquation ou non avec cette théorie de la construction de l'enfant.

Pourquoi avoir choisi le thème de la violence aussi ? Parce que nous nous sommes aperçus que les entendants avaient des idées fausses sur les sourds à propos de la violence. Nous avons donc entendu leur point de vue, entendu ce que les équipes de professionnels entendants mettaient sous le terme de violence, et ce que nous, sourds, appelons violence.

L'entendant possède souvent une certaine connaissance qui fait violence au sourd qui n'a pas la même connaissance. Il se sent alors en situation d'inégalité, ce qui effectivement peut provoquer une situation de violence. La réflexion portait sur les moyens d'améliorer ce type de situation. Nous avons essayé d'entrer un peu plus dans le champ de cette réflexion.

C'est ainsi que l'on a eu un certain nombre de réflexions que Joëlle Blanchard va vous présenter.

## Joëlle Blanchard

*Éducatrice spécialisée*

(intervention traduite de la LSF)

**J**e vous propose plusieurs thèmes de réflexion à propos de la loi symbolique : comment la transmettre aux sourds ? Comment l'enfant sourd peut-il l'intégrer ? Quelle est l'influence du regard posé sur lui, selon que l'on est entendant ou sourd ?

Entre professionnels sourds, nous avons remarqué que les regards des professionnels sourds et entendants pouvaient être différents. Voici l'exemple simple d'une situation qui s'est produite à l'école avec un enfant sourd qui faisait énormément de bêtises. Une éducatrice entendante est intervenue et l'a réprimandé, mais la communication était très difficile car l'éducatrice ne maîtrisait pas très bien la langue des signes. L'enfant sourd semblait écouter ce qu'elle lui disait mais l'éducateur sourd a compris à son attitude que, finalement, il n'en avait « rien à faire ». Une fois l'éducatrice partie, l'éducateur sourd est alors intervenu et a réprimandé le jeune sur son comportement. Celui-ci a tout de suite rougi. C'est donc, pour moi, une preuve que le regard des professionnels sourds est différent de celui des entendants et que l'enfant sourd les perçoit lui-même différemment.

L'enfant sourd manipule plus facilement le professionnel entendant que le professionnel sourd. La loi transmise par le professionnel sourd est intégrée de façon plus solide et l'enfant se sent davantage obligé de s'y soumettre. Quand un professionnel entendant explique quelque chose à un enfant sourd, celui-ci dit toujours qu'il a compris. Or le professionnel sourd voit bien s'il a

ou non compris par son attitude. Je pense que cela est dû au manque de finesse du regard de l'entendant sur le comportement du sourd : le professionnel entendant s'imagine à tort que l'enfant a compris ce qu'il lui a dit. Cela ne se passe pas ainsi chez le professionnel sourd qui peut reprendre à ce moment-là les explications. L'enfant sourd fait semblant d'avoir compris et l'entendant a souvent la tentation de croire au regard du jeune qui exerce une certaine séduction sur lui ; il imagine alors que l'enfant sourd l'a bien compris. Ce sont des situations qui me mettent très mal à l'aise, car cela me renvoie à mon expérience personnelle passée.

Par rapport à l'insolence, les professionnels entendants disent souvent : « Les enfants entendants disent des mots grossiers ». Ils se mettent donc en colère et réprimandent forcément les enfants. Les enfants sourds font la même chose en langue des signes mais les entendants réagissent moins. Ils ont plus tendance à laisser faire comme s'ils y étaient moins sensibles. Les professionnels sourds n'ont pas du tout cette réaction-là, ils ont la réaction opposée.

Si un enfant entendant fait des bêtises, l'adulte entendant va le reprendre, va lui donner des règles de base ; or l'enfant entendant grâce à l'intonation peut juger s'il y a de la violence dans la voix, s'il perçoit quelque chose de dur. Il va pouvoir juger du degré de gravité de sa bêtise. L'enfant sourd bien sûr n'y a pas accès : il voit seulement que la personne est en colère, il ne voit que l'expression du visage. Souvent, quand les entendants sont en colère et donnent vraiment de la voix, leur expression mimique n'est pas aussi ferme que leur voix. Alors l'enfant sourd perçoit la colère mais n'en a pas une notion très précise, il lui manque les nuances.

L'enfant sourd peut probablement moins bien évaluer l'importance de l'interdit à cause d'un véritable problème de langue. Il a donc plus de mal à intégrer la loi. C'est en effet par la langue que se transmet la loi. Voici une situation, également en institution, avec un jeune adolescent qui jouait à lancer des boules de neige à l'intérieur. Un professionnel sourd récemment arrivé dans ce service lui dit : « c'est interdit, il faut arrêter et nettoyer ». L'adolescent prend alors très mal la chose et rétorque très violemment : « les sourds sont toujours opprimés par les entendants, on est toujours réprimandé, on a le droit de rien faire, etc. »... Le professionnel dit : « désolé je ne suis pas entendant, je suis sourd ». L'adolescent s'est mis tout de suite à nettoyer les bêtises qu'il avait faites.

Cela m'a vraiment donné à réfléchir et je me suis alors posé cette question : cela voudrait-il dire qu'il y aurait deux lois, une loi des entendants et une loi des sourds ? Pourquoi ce jeune a-t-il eu cette attitude ? J'ai essayé de trouver une explication : la loi vient de la société entendante. Les familles et les professionnels sont souvent entendants et ce sont eux qui donnent la loi. La loi est donc présentée et représentée par les entendants. Le jeune regarde

cette loi venant des entendants et la transgresse. Par contre il accepte la loi transmise par les sourds. Je crois que c'est automatique dans la tête des sourds : la loi vient des entendants, donc ils la refusent. En général, c'est la famille qui transmet la loi symbolique et la langue mais s'il y a une mauvaise communication, tout cela ne peut être transmis. Les enfants sourds rencontrent peu d'adultes sourds mais dès l'instant où ils rencontrent des adultes sourds et peuvent enfin avoir une communication en langue des signes, ils ont alors une identification possible et la loi symbolique, à ce moment-là, est acceptée et intégrée.

En réalité la loi symbolique est la même pour les entendants et les sourds mais souvent les sourds ne le savent pas. Je vais vous donner un autre exemple : cela se passe dans un ascenseur, le professionnel entendant explique aux enfants sourds que l'ascenseur est interdit pour les jeunes et qu'il est réservé aux professionnels. Un jeune entendant à ce moment-là transgresse la loi et prend l'ascenseur. L'interdiction venant d'un professionnel entendant, les sourds se sont alors imaginé qu'elle ne concernait que les enfants sourds. Ils ont pensé que c'était une loi qui était faite pour les sourds...

Dernière question enfin, concernant le fait que, dans les institutions, il y a souvent peu d'hommes parmi les professionnels et que l'interdit est principalement transmis par les femmes. Quelle importance cela a-t-il ? C'est un point que je laisse à votre réflexion...

## Claire Eugène

*Psychologue, psychanalyste*

**L**es précédents intervenants, Jean-Michel Delaroche et François Leroux, vous ont parlé de l'association Ramses et de l'origine de ce groupe de travail. Me revient l'exercice périlleux de rendre compte du travail de cette vingtaine de personnes, pendant environ un an, travail décidé à la suite de l'assemblée générale de l'association en février 1995.

La surdité et Ramses ont en commun de se situer dans la pluridisciplinarité ; ce sont donc des professionnels qui ont décidé de réfléchir ensemble et qui ont :

– des qualifications différentes : assistantes sociales, orthophonistes, éducateurs, différents « psys » (psychologues, psychiatres, psychothérapeutes, psychanalystes) ;

– des responsabilités et des rôles différents dans les institutions ;

– des statuts identitaires différents quant à la surdité : certains sont sourds, d'autres pas.

Chaque personne était là non pas comme représentante de son institution, avec sa responsabilité, mais pour elle-même, ce qui a permis une parole plus déliée.

Nous avons cherché à ne réduire personne à l'une ou l'autre de ses appartenances, les sourds étaient là en tant que professionnels, les entendants tout autant, nous rappelant de la définition que Michel Serres donne du racisme dans *Le Monde de l'éducation* de janvier 1997 : « le racisme, c'est prendre l'individu pour une seule de ses appartenances. »

Des thèmes qui ont émergé de cette assemblée générale, celui rassemblant le plus de personnes a été : « La violence des adolescents sourds en institution ». C'était en février 1995, nous ne savions pas à l'époque que nous étions dans le vent de l'actualité, qui nous a tristement rattrapés... L'effet de la surdité sur le travail des professionnels en institution motivait aussi la réflexion des participants.

Un des fleurons de Ramses, c'est de faire régulièrement pour des professionnels une journée à thème ; il était décidé que ce groupe de travail servirait de base à l'une de ces journées d'études. Si la violence est un thème largement exploré, ce que nous pouvions y apporter de plus spécifique est ce qui concerne notre champ de travail, c'est ce regard croisé des différents professionnels sur la violence dans les institutions, titre d'aujourd'hui. Nous vous transmettons aujourd'hui les grandes lignes du contenu de ce groupe de travail, sans bien sûr en suivre tous les méandres.

Autre décision, celle de travailler en groupe fermé. Pourquoi ce choix ? Travailler en confiance et élaborer ensemble ne peut se faire avec des participants sans cesse différents. Il a fallu que nous nous donnions un cadre pour nous connaître, un cadre pour échanger, un cadre pour penser. Le groupe était fermé, mais vivant avec des départs et des arrivées motivées.

De quelle façon avons-nous travaillé ? Il y a toujours eu dans les échanges un très sain mouvement de balancier, bien caractéristique de Ramses : chaque fois que du spécifique apparaissait dans le travail avec les sourds, toujours en contrepoint se profilait la question : qu'est-ce qui existe de la même façon pour les entendants ? La violence des adolescents sourds, d'accord, mais il y a la violence des adolescents entendants tout autant. Pauvreté linguistique, peut-être, difficulté de communication entre parents entendants et enfants sourds, d'accord, mais pauvreté linguistique tout autant dans les banlieues, et l'on voit ce que ça donne. Toujours nous avons cherché à prendre des repères d'un côté et de l'autre.

Sur quels concepts théoriques nous sommes-nous appuyés, dans ce premier temps où ils nous ont aidés à cimenter le groupe, grâce à leur mise à distance des affects ? Nous avons flirté avec d'autres champs que les nôtres : un petit peu avec la linguistique, pas trop parce qu'il n'y avait pas de linguiste parmi nous ; un petit peu avec la sociologie, un petit peu avec l'histoire. Mais loin du flirt, ce sont les données psychanalytiques, freudiennes, parfois lacaniennes qui ont été nos étayages les plus solides, parce que les « psys » étaient numériquement plus présents.

L'alchimie, étrange comme toujours, a fonctionné et permis de travailler pendant un an, et j'articulerai mon exposé autour de trois grands axes : les violences, les pertes et la loi, sans toutefois pouvoir rendre compte de la richesse des débats et sans pouvoir détailler tous les concepts.

## **I. Violences et agressivité**

Pour Gilles Deleuze, « la violence est ce qui ne parle pas ».

Une vignette, apportée par une participante, permet de nuancer la distinction entre violence et agressivité. Cette collègue nous rapportait sa visite dans un CES de banlieue, collègue d'épouvantable réputation : on dit que des couteaux y circulent en douce, qu'il y a même eu des meurtres ! Lorsqu'elle y est allée pour une réunion, tout le monde était impeccable, ça ne bougeait pas, c'était d'une extraordinaire tranquillité apparente ; la violence n'est pas là tout le temps. Rentrée dans son institution pour sourds, c'était l'heure de la récréation et ça « castagnait » chez les sourds : il y avait des coups de poing, ils se bataillaient les uns avec les autres. Quel soulagement de voir que là il y avait de la vie, de l'agressivité qui n'était pas violence, de l'agressivité adressée à d'autres, à des copains ou à des adversaires de classe.

L'agressivité est toujours adressée à quelqu'un et est constitutive de l'être humain. On en a besoin pour vivre. Sans agressivité, on devient de petits mollusques qui se font complètement marcher sur les pieds par les autres. L'agressivité va vers l'autre, c'est donc qu'il existe, alors que l'on pourrait définir la violence comme absence de l'autre. Quand il y a violence, l'autre n'est pas constitué comme objet, on peut même se demander si la personne violente est constituée comme sujet. Ce que disait un autre collègue, c'est que, dans son travail, l'enfant agressif ne fait pas peur, alors que l'enfant violent, oui, fait peur et on peut le craindre.

Nous avons exploré les concepts existant derrière ces mots et ces expériences de violence et d'agressivité. Les dictionnaires ont été compulsés, dictionnaires étymologiques, dictionnaires psychanalytiques, et dictionnaires vivants de langue des signes que sont les personnes sourdes.

Dans les dictionnaires psychanalytiques, le mot violence n'existe pas ; le concept n'est pas là, seule l'agressivité est présente. Pourtant c'est bien un psychanalyste, Jean Bergeret, qui dit le contraire : pour lui la violence est primaire, constitutive de l'être humain et nécessaire, et l'agressivité lui est secondaire. Les concepts théoriques, même contradictoires, nous ont aidés dans ce premier temps du groupe de travail à prendre du recul, à apprendre à nous connaître et à nous parler ; ils nous ont permis une mise à distance de notre thème initial, de nos institutions et de nos problématiques. Mais ces concepts théoriques qui nous font réfléchir ont à être confrontés, enrichis et remodelés par les expériences cliniques des uns et des autres.

Puis sont apparues assez rapidement les différences des regards des sourds

et des entendants quant à la violence. Pouvait être dite « violence » la non-prise en compte du psychisme des enfants dans nos institutions. Il est vrai que certaines institutions prônent l'éducatif et le rééducatif à tout crin et souhaitent que les enfants se coulent dans un moule résolument éducatif. Les évolutions singulières, le psychisme, les étapes du psychisme de chaque enfant sourd, ne sont alors pas pris en compte et cela est violence.

Violence aussi de la surdité, violence pour les parents quand leur enfant est nommé sourd car cette nomination implique rupture dans la filiation et rupture dans l'échange langagier.

Violence corporelle ensuite dont on a remarqué qu'elle était d'autant plus importante qu'il y avait pauvreté linguistique. On sait que, dans les institutions comme dans les banlieues auparavant évoquées, l'intensité de la violence baisse quand la parole commence à circuler.

En ce qui concerne la violence faite aux enfants sourds dans le milieu éducatif, est très souvent revenu l'exemple que tous connaissent celui des enfants auxquels on tourne le visage de force pour qu'ils regardent le professionnel, l'entendant, qui veut être compris : s'ils ne nous regardent pas, les sourds ne nous « entendent » pas. Pendant la préparation de la journée, Delphine Cantin nous a d'ailleurs expliqué que l'origine du signe « violence » en LSF réside dans cette pratique.

Autre exploration grâce à Eduardo Plaza qui nous a fait voyager dans le temps et dans l'espace en nous parlant régulièrement de la conquête de l'Amérique par les conquistadors, de la façon dont les Espagnols ont rencontré les Indiens il n'y avait pas de reconnaissance de l'autre, l'Indien n'était pas un autre avec lequel on allait prendre langue et qu'on allait respecter. Il va en parler plus longuement cet après-midi.

Un dernier élément paraît important, il est revenu maintes fois dans ce groupe de travail : le comportement d'un enfant, d'un adolescent sourd n'est pas décrypté de la même manière par une personne sourde et une personne entendant. Un entendant va être effrayé et va cataloguer « violent » tel comportement d'un enfant sourd alors qu'un professionnel sourd n'y verra pas de violence. Comment comprendre une telle différence d'appréciation ?

Un entendant parle généralement avec sa voix qui prend appui sur une partie bien localisée de son corps ; il peut donc émettre vocalement un message aux intonations agressives et violentes tandis que son corps peut rester tranquille et sans violence apparente un locuteur en langue des signes va s'appuyer sur une partie plus large de son corps, celui-ci serait-il alors un équivalent de voix ? Pour dire quelque chose d'agressif ou de véhément, il va utiliser l'intensité de son corps qui va devenir langue des signes. Voir un sourd dire quelque chose peut nous effrayer, nous entendants, alors que des sourds décrypteront le même message sans s'alarmer ni y percevoir de dose exagérée d'agressivité « ce n'est pas le contenu qui est violent avec la LSF, c'est la forme »,

conclura un des participants. Entre eux les sourds semblent plus tranquilles vis-à-vis de la violence et de l'agressivité.

## II. Les pertes

Un thème plus délicat à traiter n'a pas manqué d'apparaître : comment la surdité nous fait-elle violence ? Si jusque-là nous avons évoqué la violence comme extérieure à nous-mêmes, nous avons vu comment elle infiltrait nos fonctions cliniques puis les implications personnelles des uns et des autres ont été la chair du travail, nous avons cherché à nouer l'ensemble avec des notions théoriques. Ce sont surtout les entendants qui ont parlé face à des sourds aux yeux parfois ébahis par ce qui osait s'énoncer là. Les participants ont pu exposer des vécus psychiques intimes, rarement dits à d'autres, mais en résonance avec ceux, insoupçonnés parfois, de ces autres.

– Un collègue sourd a souligné le « manque » de l'entendant qui regarde le sourd et veut le réparer. Les sourds eux ont l'impression de ne manquer de rien et de ne pas du tout être à réparer.

– « Mon travail dans la surdité s'appuie sur ce qui est sourd en moi, sinon j'aurais fait un autre métier, ou du moins je ne l'aurais pas fait avec des sourds ! » affirme un professionnel entendant. La surdité psychique existe tout autant que la surdité réelle, et le manque langagier peut exister aussi chez les entendants.

– Si auparavant les professionnels entendants venaient réparer la langue ou l'oreille des sourds, maintenant ils acceptent plus de parler de leurs frustrations, surtout depuis qu'ils ont des collègues, professionnels sourds. Avec ces collègues sourds, ce n'est pas toujours facile, mais cela amène à réfléchir et à se positionner différemment.

– Quant aux professionnels sourds travaillant avec des enfants, ils sont renvoyés fréquemment à leur histoire par certains éléments cliniques ou théoriques concernant ces enfants, lors des réunions de synthèse par exemple ; ils sont ramenés à leur enfance, à leurs difficultés, et aussi à ce qui a existé pour un certain nombre d'entre eux avant de découvrir et d'utiliser la langue des signes. Et leurs formations ne leur ont pas toujours fourni les moyens de mettre à distance affects et souvenirs.

Des concepts nous ont aidés et nous avons retrouvé une des trilogies lacaniennes, celle qui théorise les différents niveaux du manque d'objet dans la frustration, la privation et la castration. De quel manque avons nous parlé : manque réel, imaginaire ou symbolique ? Comment se situaient ces différents manques pour les différents acteurs de notre travail, pour les enfants, pour les parents, pour les professionnels ? Evidemment ces déclinaisons seraient à reprendre et approfondir.

Autre notation au registre des manques et des pertes, celles des frustrations qui existent quand on travaille ensemble, sourds et entendants. Les pro-

fessionnels sourds, pour que nous puissions les comprendre, doivent renoncer à utiliser les subtilités de leur langue. Et nous, entendants, avec notre pauvre langue des signes, nous essayons de faire passer des concepts, d'expliquer des choses pour les collègues sourds qui n'ont pas nos formations, et c'est à notre tour de nous restreindre. Nous sommes tous frustrés dans nos synthèses, mais cela freine bien des velléités de toute puissance, voilà au moins l'intérêt de nos frustrations, on avance quand même, ensemble, cahin-caha.

Toujours dans le registre « manques et pertes », un participant a insisté pour rappeler que, pour un enfant sourd, le manque existe d'emblée dans le regard de ses parents. Nous n'avons pas plus abordé la relation parents - enfants, parents - petits-enfants, qui n'étaient pas les thèmes de notre travail.

Quel est enfin notre vécu de la LSF, nous entendants qui avons choisi de travailler dans des institutions pour sourds, ou qui n'avons pas choisi mais qui y sommes restés, qui avons appris la langue des signes, qui continuons à travailler avec des enfants sourds et leurs parents, parfois sourds eux aussi, avec des collègues sourds ?

Apprendre la langue des signes n'est pas sans effets, et ceux-ci peuvent expliquer un certain nombre de résistances des parents à son apprentissage. On est renvoyé à une langue en images, à une absence ou une perte de paroles langagières « vocales » pour soi-même, à de l'archaïque, du précœdipien pour certains, de l'oedipien pour d'autres, à la langue des rêves et des cauchemars, qui peut induire un « empêchement de penser ». On peut aussi être fasciné par cette langue en mouvements, cela peut être une des motivations pour travailler avec des sourds. Mais on est aussi par moments renvoyé à quelque chose de troublant et de troublé en soi-même, à des situations enfantines. Quelqu'un disait que pendant ses stages d'apprentissage de LSF, tous ses rêves se passaient en signes. L'expérience peut être amusante, mais qu'en est-il des cauchemars ? La tranquillité n'est donc pas toujours de mise.

De plus, dans la structure de la langue des signes, on change de rôle, cela veut dire que l'on est plusieurs personnes à la fois. Quand on parle en langue des signes, on peut être multiple ; cela rappelle à certains des situations de psychodrame, où l'on n'est pas forcément soi-même, on peut être un personnage ou un autre. Tout cela est très troublant pour des entendants.

### **III. La langue et la loi**

Les rôles et les places des éducateurs sourds et entendants dans les institutions nous ont interrogés. Que demande-t-on de spécifique aux uns et aux autres ? Délègue-t-on aux sourds, implicitement ou explicitement, un pouvoir et des capacités spéciales pour assurer identité et identifications des enfants ? S'en remet-on à eux pour, grâce à leur langue, assurer la loi ? Joëlle Blanchard a développé ce point du rapport à la loi.

La loi, les lois, le règlement sont des concepts différents dans des registres

différents. « La loi de l'homme est la loi du langage », a dit Jacques Lacan. D'un point de vue psychanalytique la loi c'est fondamentalement la loi de l'interdit de l'inceste, c'est la loi de la langue, la loi d'une langue qui est séparatrice, qui est symbolique et qui dit le monde. Les entendants attendent des professionnels sourds qu'ils soient les représentants de la loi, les transmetteurs des lois et des règlements. Et quelle fatigue alors pour les professionnels sourds qui voient tout quand ils sont à la cantine, à l'internat, ils voient encore et encore des tas de choses que nous, entendants, ne voyons pas.

Pour conclure rapidement, voilà quelles ont été les étapes de nos réflexions, la journée apportera l'approfondissement de certains thèmes.